



N°9

Informations
Octobre 2023

Notre **ARGELLIERS**

NOTRE NOUVELLE ÉCOLE

- 1 Inauguration
- 2 Commission restauration scolaire
- 3 Effectifs
- 4 Cour d'école - Projet d'aménagement
- 5 Fête de l'école

ANIMATIONS ET CULTURE

- 6 Exposition Argelliers et ses écoles
- 7 Animations de la bibliothèque
- 8 Marché des artisans
- 9 Court cirqu'Oui
- 10 Fête de la nature
- 11 Chorale
- 12 Expo photo « Femmes et Sciences »
- 13 Théâtre
- 14 Place au terroir
- 15 Nettoyage de la garrigue et des bords de route par les chasseurs
- 16 Argelliers en fête et feu d'artifice
- 17 La nuit des étoiles

URBANISME ET VIE DU VILLAGE

- 18 Prix architecture Occitanie 2023
- 19 Réaménagement des locaux de l'ancienne école en mairie et bibliothèque
- 20 Aménagement route de La Boissière
- 21 Point sur la ressource en eau
- 22 Incivilités et tags
- 23 Extinction de l'éclairage public

FINANCES

- 24 Finances communales : bilan de l'année 2022
- 25 Finances communales : perspectives et projets 2023

ARGELLIERS À VOTRE SERVICE

En supplément avec le numéro 9 : l'annuaire professionnel de la commune d'Argelliers qui recense tous les professionnels et associations du village ainsi que leurs contacts.

Chers habitants,

Vous trouverez dans ce journal un bilan de nos actions, des animations qui ont cadencé le premier semestre 2023.

Merci à tous pour votre implication dans la vie du village qui permet de donner du plaisir et des spectacles variés pour tous nos habitants. Ces manifestations ont été une réussite grâce à votre mobilisation, à l'implication de l'ensemble de l'équipe municipale et du personnel (administratif et technique).

Nous apportons dans ce journal une nouveauté en recensant les professionnels et les associations présents sur notre commune en les classant par domaine d'activité. Merci à vous tous pour avoir collaboré afin de constituer cet annuaire !

Nous tenons aussi à faire passer un message relatif aux incivilités constatées dans notre village, poubelles déposées sur le bord de la route et renversées par les sangliers, tags sur nos biens publics, dépôts sauvages dans la nature, vitesse excessive et non respect des passages sécurisés ...



Nous avons entendu vos alertes sur ce sujet de la sécurité aussi, nous avons lancé une démarche auprès de la gendarmerie pour organiser une réunion de travail avec les personnes volontaires. L'objectif étant de proposer des solutions qui seront soumises aux autorités compétentes. En attendant pour ralentir la vitesse et le flux des véhicules, des premiers contrôles aléatoires sont réalisés.

Bonne lecture à tous !

Notre nouvelle école

1. INAUGURATION

Nous vous remercions d'avoir été nombreux à assister à cette inauguration qui a été un succès malgré une météo maussade qui s'est améliorée au fil des discours. Les présentations des officiels et du maire ont mis en évidence le caractère exceptionnel du projet à la fois architectural, écologique et économique pour une commune de notre taille.

Cette manifestation a permis de visiter les lieux de vie de nos enfants, salles de classe, cantine, garderie ... et ceux du personnel enseignant et éducatif.

Cet évènement s'est clôturé par un cocktail apprécié de tous, vrai moment convivial rempli d'échanges instructifs et encourageants.



2. COMMISSION RESTAURATION SCOLAIRE

Constituée d'élus en charge des affaires scolaires, de représentants des parents délégués, de la directrice du périscolaire, du prestataire et de représentants des élèves, une commission « *restauration scolaire* » a été constituée en avril 2023, consécutivement au changement de traiteur.

Cette commission a pour objectif de maintenir des échanges réguliers entre ce nouveau prestataire, Délices Traiteur, la municipalité et les usagers de la cantine. Elle est en charge de faire le point sur les repas qui ont été proposés aux enfants et de recueillir les remarques et suggestions en provenance des enfants, des parents, du personnel encadrant, de manière à faire évoluer si besoin la prestation.



La première réunion s'est tenue le 30 août dernier dans les locaux de Délices Traiteur à Gignac. Nous tenons ici à remercier chaleureusement M.Charpail, responsable de l'établissement, pour la qualité de son accueil et le temps qu'il a consacré à nos échanges. Dans le cadre de cette première rencontre nous avons pu visiter ses ateliers et prendre conscience des règles et normes qui régissent la restauration collective en termes d'équilibre alimentaire (les menus proposés par Délices Traiteur sont validés par une diététicienne) et d'hygiène, depuis la réception des marchandises chez le traiteur jusqu'au service à la cantine.

Sur ce dernier point, M.Charpail a félicité la municipalité pour l'aménagement de la cantine (respect du principe de la « marche en avant », implantation et qualité des équipements) ainsi que le personnel qui respecte parfaitement les consignes concernant la chaîne du froid, le réchauffage des plats et la conservation des plats témoins.

Un des prochains axes de travail de la commission va porter sur la sensibilisation des enfants aux consignes de tri et au gaspillage alimentaire.

3. EFFECTIFS

Ce sont 92 enfants qui ont fait leur rentrée au sein de la nouvelle école, soit un effectif en hausse de 10 par rapport à la rentrée 2022.

Nous nous réjouissons de cette évolution favorable, due en partie à la venue des enfants de Cantagrils, grâce à la réhabilitation de la liaison directe. Cette situation est rassurante car le risque de perte de classe auquel la commune avait été confrontée dans un passé récent n'est plus d'actualité.

Les deux classes de Petite/Moyenne sections (PS/MS) et Grande Section/Cours Préparatoire (GS/CP) ont connu les évolutions les plus importantes avec un effectif de 26 élèves chacune, soit sept enfants supplémentaires pour les PS/MS et cinq enfants supplémentaires pour les GS/CP. Effectif constant pour la classe des Cours Élémentaires (CE1/CE2) avec 20 enfants, soit un de plus qu'en 2022 et légère baisse pour la classe des Cours Moyens (CM1/CM2) avec trois enfants en moins, portant à 20 le nombre d'élèves.

Stabilité et continuité au sein de l'équipe pédagogique composée de quatre enseignants et deux ATSEM et appuyée par deux agentes communales :

Classe de PS/MS :

- Élodie BARRAL MIRAMOND, enseignante
- Nadège MARTEL, atsem
- Aurélie VIEMON en remplacement d'Élodie BARRAL MIRAMOND en temps partiel le vendredi

Classe de PS/MS :

- Magali RIOU, directrice et enseignante
- Maire-Sandrine LEROY, atsem
- Aurélie VIEMON en remplacement de Magali RIOU le lundi, jour de décharge pour assurer ses missions de direction

Classe de CE1/CE2 :

- Stéphanie SCHMITT, enseignante

Classe de CM1/CM2 :

- Cédric LÉON, enseignant

RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) :

- Béatrice PASCAULT

En appui pour la cantine :

- Nadine LEROY
- Marianne COLLADO

Face à cette évolution, quelques réaménagements des espaces ont été nécessaires répondant ainsi à la volonté de tous d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions.

Par ailleurs, le constat récurrent d'un trop grand nombre d'inscriptions de dernière minute en cantine (parfois plus de 15 le matin même) couplé à l'augmentation des effectifs nous a conduit à rédiger un règlement intérieur plus contraint. Dorénavant les inscriptions pour le déjeuner devront être faites au plus tard le mercredi soir pour la semaine suivante. Toute inscription hors délai sera automatiquement majorée, sauf cas exceptionnel justifié. Nous avons également rencontré des difficultés avec des enfants qui étaient amenés ou laissés en garderie sans inscription. Là aussi, situation difficile à gérer puisque le personnel d'encadrement est fonction du nombre d'enfants à garder. Le règlement intérieur a donc été modifié en conséquence pour limiter autant que possible ces situations.

L'équipe pédagogique, les élus et le personnel ont la volonté de tout mettre en œuvre pour que les journées à l'école se déroulent dans les meilleures conditions pour la sécurité et le bien être des enfants. Le respect des consignes nous y aidera grandement.

Nous souhaitons aux élèves, enseignants et personnel une très belle année scolaire et la meilleure réussite aux enfants qui ont la chance d'étudier dans un environnement de qualité.

4. COUR D'ÉCOLE - PROJET D'AMÉNAGEMENT

L'aménagement actuel de la cour d'école a fait beaucoup parler depuis le 7 novembre 2022, premier jour de rentrée dans le nouvel établissement.

Le sol en terre battue devenant boueux lors des épisodes pluvieux oblige en effet les enfants à rester sur les coursives sous peine de salir abondamment les classes et parties communes ainsi que leurs vêtements et chaussures. L'absence de jeux est également un sujet à réclamations.

Conscients des difficultés rencontrées par les enseignants, le per-

sonnel du périscolaire, les enfants et les parents, les élus en charge de l'école ont décidé de mettre en place une commission « cour d'école ».

Composée du 1er adjoint, de l'adjointe en charge des affaires scolaires, de l'architecte, de la directrice de l'école, d'un représentant des parents délégués et de deux enfants, représentants des élèves, cette commission est chargée de réfléchir au meilleur aménagement possible, susceptible de répondre aux besoins exprimés, tout en respectant les incontournables contraintes budgétaires.



Sur proposition de la commission, une intervention du CAUE (Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) a été sollicitée. Une équipe composée d'une architecte urbaniste et d'une paysagiste s'est rendue sur site, dans un premier temps afin de formuler avis et conseils d'aménagement qui ont ensuite été étudiés par les membres de la commission. Ont été retenus notamment l'aménagement de zones proches des coursives, à couvrir de broyats ou de gravillons roulés, sur lesquelles pourront être installés des aménagements récréatifs.

Nous entrons actuellement dans la phase de réception des prestataires pour l'obtention des devis nécessaires pour les demandes de subventions. Dans l'attente de la finalisation de ce projet, quelques jeux ont été livrés à l'école, une boîte à lire et une cabane devraient être installées prochainement.

Ce projet suit donc son cours et nous espérons qu'il aboutira rapidement.

5. FÊTE DE L'ÉCOLE - JEUDI 29 JUIN DERNIER

Suite à un cycle cirque avec « La boîte aux cirquouités », auquel ont participé les PS-MS et les GS-CP, et à des séances d'acroport où se sont rencontrés les PS-MS, les GS-CP et les CE, les enseignants ont souhaité présenter un spectacle gymnique rythmé qui a pu mêler ces élèves de 3 à 9 ans. Une représentation dynamique qui a beaucoup plu aux familles.

Les grands de CM, quant à eux, ont joué des enquêtes de Lafouine interactives. Le public a pu participer à résoudre les énigmes par le biais d'une application. Toutes les familles se sont prises au jeu et ont joué activement !

La soirée s'est poursuivie avec un apéritif offert par la coopérative

scolaire, puis un délicieux repas paella organisé par l'APE.

Un très bon moment pour tous.



Animations et culture

6. EXPOSITION ARGELLIERS ET SES ÉCOLES Du 18 au 26 mars 2023

Sa fréquentation : Plus de 400 personnes sont venues, dont une centaine d'enfants et jeunes, et ont partagé des moments de retrouvailles, de souvenirs très forts, échangés au cours de leur visite. Une centaine d'adultes et d'enfants (50/50) ont participé aux animations (calligraphie, jeux dictées, lecture).

L'équipe des bénévoles de la Bibliothèque :

« Pour les plus âgés, beaucoup d'émotions à retrouver les anciens d'autres temps, une autre manière d'habiter le village (pièces de théâtre, maquette planeurs, fêtes annuelles...), pour les plus jeunes, découvrir leurs parents encore enfants. Un village à travers le temps, toute une mémoire de 1890 à 2022.



Sans la contribution de chacun, chacune, sans les albums ouverts dans les familles, les souvenirs partagés par les anciens, cette exposition n'aurait pu avoir lieu : un grand merci à toutes et tous. Merci également aux équipes municipales, aux archives départementales qui ont pu nous permettre de retracer l'histoire des écoles du village, privées et publiques depuis 1700 jusqu'à aujourd'hui ».

La commune s'associe à cette communication pour remercier également l'ensemble des bénévoles de la bibliothèque et les Argel-

liérains qui se sont associés à ce projet. Un travail impressionnant a été réalisé pour la collecte, le montage, et la mise en forme de l'exposition. Le résultat a été exceptionnel et très apprécié. Merci également aux membres de l'APE qui nous ont permis de découvrir pour les uns, redécouvrir et se souvenir pour les autres, le mobilier et les aménagements des classes d'antan.



Quelques traces des émotions partagées :

Merci pour cette belle exposition, des souvenirs magnifiques. Des belles années et de bons moments passés dans cette école.
Daniel Coste
et Antoniette

Merci pour ce moment de souvenir vécu
uniment pour ce bon moment de
larmes au yeux.
Serim - ANALOU.

Super émouvant de revenir dans mon école où
rien n'a changé. J'ai pu partager quelques souvenirs
avec Annick et Brigitte qui prenaient grand soin
de nous chaque midi. Chaque moment en fait...
Merci à Roxane, Pascale et Floreane,
mes maîtresses adorées...
Alice FONTAINE

Une superbe exposition qui nous permet de nous
souvenir de ces temps passés à l'école et notamment
de la fois où nous avons fait du vin. Nous
avons écrasé le raisin avec nos pieds après
l'avoir récolté à la vigne.
Merci pour tout ce travail!
Élise et Amélie
TORRES.

Merci beaucoup d'avoir fait surgir
si adroitement de si beaux souvenirs
de notre école.
Si chère à notre cœur. Sylvette HAUZY.

7. ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Des lectures à double voix, le 24 mai :

Évelyne Menou et Stéphanie Romieu ont mis en valeur des textes d'écrivains sur la thématique de la nature, par le plaisir qu'elles prennent à lire à deux voix des textes d'écrivains tels que Max Rouquette, Jean Giono, etc ... Elles ont captivé le public qui s'est pris au jeu en participant à la lecture, un moment convivial à renouveler.

Le spectacle « El Arbol », le 31 mai :

Dans le jardin de la mairie rempli par les plus petits et leurs accompagnatrices. El Arbol, (l'arbre en espagnol) qui grandit, s'étire et respire. La voix de Lima Mondin et la danse d'Emmanuelle Wolff ont emporté le public dans une visite poétique au cœur des quatre saisons, un délice !

POUR CLÔTURER LES ANIMATIONS AVANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Concert Funambule, le 9 juin :

À la salle Vert Paradis, un concert joué par Violette Guyot. Avec son ukulélé elle a captivé son auditoire en l'invitant à réfléchir sur la nature humaine avec humour et tendresse, un vrai régal !

Petit déj rencontre, le 24 juin :

À la bibliothèque avec les lecteurs et lectrices. Un moment convivial d'échanges et discussions fructueux entre le public et les bénévoles, où chacun a pu exprimer ses demandes.

Moment de partage autour d'un goûter avec les enfants fréquentant la bibliothèque, le 4 juillet :

Eux aussi ont eu leur moment pour donner leur souhait et leur préférence.

Sans oublier, de mars à mai, l'**exposition sur les écoles** à laquelle nous consacrons un article spécifique dans ce journal, la **balade végétale** et le **cinéma Japonais-Mang**.

À noter également de nouvelles acquisitions de livres enfants et adultes, des romans, bandes dessinées, album jeunesse, documentation et jeux de plateaux.

Le mardi, de 16h45 à 19h, et le samedi, de 10h à 12h, c'est l'occasion de venir profiter de belles découvertes.

Quand on vous disait que les bénévoles étaient dynamiques ... Soyez attentifs aux prochaines programmations, l'automne s'annonce bien rempli. (Animations en partenariat avec les réseaux Bibliothèques en Vallée de l'Hérault de la Communauté de Communes et Lecture Publique, du département de l'Hérault, et soutenues par la commune)

8. MARCHÉ DES ARTISANS (MAI)

L'association « Nos Amis les Chats 34 » a eu l'idée de lancer le marché des artisans. Pour la 2ème année consécutive, 15 créateurs ont dévoilé leurs passions et leurs créations. Plusieurs matières et

savoir-faire étaient représentés : la terre, le recyclage du plastique, la cire, le tissu, la peinture, le bois, le métal, les plaisirs gourmands... Une journée qui met en valeur l'univers du fait main et les nombreux talents locaux. Rendez-vous le 12 mai 2024 pour la prochaine édition !

L'association « Nos Amis les Chats 34 » tient sa mission essentielle, stériliser les chats errants sur la commune et leur venir en aide (soins, nourriture, abris). Les stériliser afin d'enrayer leur prolifération et donner à ces animaux le statut de chats libres. Un statut qui nécessite que les chats soient stérilisés et identifiés. Les cotisations, les dons, l'organisation du marché des artisans ont permis de financer la stérilisation de dix chats. Huit adoptions ont été menées à bien. L'association travaille en partenariat avec la commune d'Argelliers et un cabinet vétérinaire installé à Gignac. Elle a le soutien de la fondation 30 millions d'amis et l'aide précieuse des familles d'accueil bénévoles. L'association créée en mai 2022 compte une trentaine d'adhérents.

Le montant de l'adhésion est fixé à 10 euros.

Un conteneur dédié aux dons de croquettes pour chats est installé devant l'atelier de poterie 14 route de la Boissière.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter. Merci pour eux !

9. COURT CIRQU'OUI (MAI)

La 6ème édition du festival Court Cirqu'Oui a une fois de plus montré la pertinence de son existence ! Son public chaleureux, bienveillant et accueillant, a de nouveau fait vibrer le ciel étoilé du chapiteau.

Le mot de la présidente de la Boîte aux Cirquouités, Émilie Chevrier :

« Le Festival Court Cirqu'Oui

C'est des gens du village qui se réunissent et qui déplacent des montagnes pour que tout soit possible

C'est le Jardin de Tranquille qui prend vie

C'est l'amour, la joie et le partage

Mais c'est aussi du rire, des larmes et de la poésie.

Nous avons vibré tous ensemble au rythme du printemps...

Que c'est bon de se sentir vivant !

Merci à toutes et à tous, aux petites aides, aux grands coups de main, au public et aux partenaires d'avoir fait de cette semaine un moment magique et inoubliable ! »



10. FÊTE DE LA NATURE (MAI)

Pour la première année, Argelliers a rejoint les communes du territoire pour fêter la nature. Un programme éclectique et varié qui nous a permis :

- d'écouter une conférence donnée par Charlotte Francesiaz, chercheuse à l'Office Français de la Biodiversité, sur les effets de l'extinction de l'éclairage nocturne sur la faune, la flore et les êtres humains. Le public fut conquis et force de propositions pour d'autres animations de ce type ;
- d'apprécier une exposition de photos de Michel Guinard (*photographe domicilié à Argelliers*). Véritable plaidoyer pour l'environnement, ses photos sont à la fois un hommage à la nature et une révolte devant les dégradations qu'elle subit.

La bibliothèque a également participé à ces animations avec des lectures à double voix et un spectacle pour les enfants.

11. CHORALE (MAI)

C'est dans une chapelle Saint-Étienne comble, que nous avons pu apprécier des interprétations de grande qualité des choristes du P'tit Chœur du Grand Pic de Saint Martin de Londres. Les arrangements originaux de son directeur, Jérôme Dusfour, nous ont emmenés à la découverte d'un univers musical éclectique, varié et quelquefois surprenant. L'occasion également d'écouter, peut être avec plus d'attention Isabella et Jean, deux Argelliérains, membres de la chorale.

**12. EXPO PHOTO « FEMMES ET SCIENCES » (12 AU 26 JUIN)**

Charlotte Francesiaz, (*cf ci-avant*) travaille sur les oiseaux migrateurs. Elle est aussi engagée pour la promotion des femmes scientifiques et souhaite en particulier encourager les jeunes filles à s'orienter vers des carrières scientifiques.

À ce titre, et en complément d'une intervention qu'elle a assurée avec d'autres scientifiques, au sein de la classe des CM du village, Charlotte Francesiaz a proposé une série de portraits sur des femmes scientifiques ainsi qu'une série de photos d'une expédition féminine en Antarctique. Astrophysique, biologie, chimie, informatique, mathématiques, physique et médecine ont ainsi été mis à l'honneur au travers de ces portraits de femmes remarquables, ayant chacune permis l'avancée dans leur domaine respectif.

13. THÉÂTRE (14 AVRIL ET 30 JUIN)

Depuis 2020, le TPVH, dont l'objectif est de rendre la culture accessible à tous nous régale avec des pièces plus savoureuses les unes que les autres. En ce printemps, ce sont « *Les Règles du savoir vivre* » et « *Cendrillon* » qui ont été jouées à Argelliers. Même si Cendrillon a été quelque peu chamboulée du fait d'un vent tempétueux ces spectacles ont su trouver leur public. Nous attendons avec impatience la nouvelle programmation.

14. PLACE AU TERROIR (JUIN)

La seconde soirée des vigneronns d'Argelliers, rebaptisée « *Les Quilles Tranquille* », s'est tenue le samedi 24 juin dernier. Elle a rassemblé environ 300 personnes autour des vins des domaines du village, dans une ambiance chaleureuse et familiale. Le groupe local *Happy Frog* a assuré l'ambiance musicale, et les organisateurs vous donnent rendez-vous en juin 2024 pour la troisième édition.



15. NETTOYAGE DE LA GARRIGUE ET DES BORDS DE ROUTE PAR LES CHASSEURS (JUN)

Comme chaque année au mois de juin les chasseurs ont organisé une séance de ramassage des déchets accompagnés par les enfants de l'école et avec le sourire ! C'est plusieurs camions qui ont été remplis de détritus de toute nature pour ensuite être transférés à la déchetterie de Montarnaud.

Une opération efficace et appréciée de tous pour effacer l'irresponsabilité de quelques uns.

Un grand merci à eux !



16. ARGELLIERS EN FÊTE ET FEU D'ARTIFICE (JUILLET)

Le rendez-vous annuel tant attendu de la fête à Argelliers fut une grande réussite. Avec trois jours de fêtes, du jeudi soir au samedi soir, l'Association des Fêtes d'Argelliers a su organiser un événement réussi et apprécié des habitants du village. Un programme bien garni avec des concours de pétanque, des taureaux piscine, des animations musicales ... La programmation de samedi a été marquée par le traditionnel repas du village, un feu d'artifice et un spectacle musical le soir.

Bastien et les membres de l'AFA étaient très heureux de cette réussite : « c'est la première fois que nous voyons autant de monde à la fête d'Argelliers ! Nous souhaitons vivement remercier tous les habitants du village qui ont répondu présents dans un état d'esprit irréprochable, la municipalité qui nous a soutenu, tant logistiquement, financièrement mais aussi en offrant le feu d'artifice et bien sûr tous les professionnels qui ont participé à cette fête par le biais du sponsoring, sans oublier les jeunes du village qui ont su mettre l'ambiance et nous aider lorsqu'on a eu besoin d'eux. Une fête à l'image du village, conviviale, saine et familiale ».



17. LA NUIT DES ÉTOILES (AOÛT)

Des Nuits des Étoiles exceptionnelles ! Les 11 et 12 Août derniers se sont tenues les 33èmes Nuits des Étoiles, les 7èmes organisées sur la commune d'Argelliers. Exceptionnel est vraiment le mot qui représente le mieux ce millésime 2023. Exceptionnel d'abord par l'affluence record que nous avons connue, plus de 2000 personnes sur le week-end avec près de 1500 personnes sur la seule soirée du samedi. Exceptionnel ensuite, car l'essaim des Perséides nous a offert un spectacle rare, avec de nombreux météores et quelques bolides des plus impressionnants. Le public ne s'y est d'ailleurs pas trompé puisque les vivats de la foule n'ont cessé de ponctuer les soirées d'observation.

Nous avons eu le privilège de recevoir un conférencier d'une grande qualité et là encore le succès a été au rendez-vous puisque la salle Vert Paradis était comble. Nous vous donnons rendez-vous à tous en 2024 et en attendant continuez de lever les yeux au ciel !

Urbanisme et vie du village

18. PRIX ARCHITECTURE OCCITANIE 2023

En 2023, la Maison de l'Architecture Occitanie - Pyrénées organise comme tous les deux ans le Prix Architecture Occitanie. Cette 12ème édition se fait en partenariat avec la Maison de l'Architecture Occitanie - Méditerranée et reçoit le soutien du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Occitanie.

Ce concours a pour objectif de mettre en lumière la création architecturale contemporaine de qualité dans la région, d'identifier des pratiques émergentes, de proposer un état des lieux de la production actuelle et d'offrir un espace de débat pour parler d'architecture.

« L'architecture construit l'avenir qui nous entoure. C'est pourquoi il est nécessaire de parler ensemble des défis contemporains liés à la production de l'espace, à l'identification de ses potentiels, à la reconnaissance de ses réussites. C'est dans cette optique que le Prix Architecture Occitanie s'ouvre cette année, aux pratiques éditoriales et artistiques en lien avec l'architecture en plus des réalisations construites. »

Parmi la centaine de dossiers déposés, quinze ont été retenus dont la nouvelle école d'Argelliers. Un jury est invité à témoigner de la vitalité, de la qualité et de la diversité des champs d'intervention des architectes dans la région. En parallèle, chacun peut s'exprimer en votant pour le projet qui lui tient à cœur avec le prix du public, ouvert à tous et à toutes.

Début octobre, Ugo Nocera a obtenu le grand prix d'Occitanie pour la réalisation de l'école d'Argelliers, parmi les 150 dossiers sélectionnés. Décerné par un jury composé de grands noms de la profession, cette distinction vient récompenser l'engagement de toutes les équipes qui ont été partie prenante de cette aventure collective.

19. RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ANCIENNE ÉCOLE EN MAIRIE ET BIBLIOTHÈQUE

Conformément à notre promesse de campagne, nous avons associé les habitants et les bénévoles de la bibliothèque les propositions et idées sont nombreuses, une consultation a été lancée auprès d'architectes pour réaliser ce réaménagement avec pour objectifs :

- Adapter les locaux de l'ancienne école, les rendant conformes aux PMR, pour accueillir :

La mairie en y créant des espaces de travail fonctionnels pour le personnel, les élus et leurs commissions et des espaces de réception agréables pour le public.

La bibliothèque en y créant des lieux de vie facilitant les échanges et la convivialité.

Le parking en coeur de village en réaménageant des espaces de stationnement et de circulation, avec voies piétonnes et aspects paysagers.

Le cabinet d'architectes AJA a été retenu pour nous accompagner sur ce projet.

Organisation du projet :

Une commission pour un pilotage unique a été créée au sein du Conseil Municipal ainsi que deux groupes de travail :

- Un dédié à la nouvelle bibliothèque
- Un dédié à la nouvelle mairie

Ces groupes de travail sont composés d'élus, d'utilisateurs et du personnel de ces deux entités. Ils ont pour mission d'aider la commission à la prise de décisions.

Budget prévisionnel global du projet : 500 000€

Début des travaux : 2025

20. AMÉNAGEMENT ROUTE DE LA BOISSIÈRE

Les travaux de sécurisation de la route de La Boissière prévus début 2024 seront décalés au 2ème semestre 2024.

Toujours dans un souci de partage et de dialogue avec les habitants conforme à notre démarche, une réunion de concertation avec les riverains sera organisée début 2024 pour structurer ce projet.

21. POINT SUR LA RESSOURCE EN EAU

La CCVH (*Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault*) qui a l'entière compétence de la gestion de l'eau et de l'assainissement, a procédé à des forages sur notre commune. Ces forages font suite à diverses pré-études menées qui laissaient espérer l'existence d'une nappe phréatique significative. Hélas le résultat s'est avéré infructueux et le forage a été abandonné.

Les recherches se poursuivent vers d'autres sites, notamment sur La Boissière où de grands espoirs sont fondés. En ce qui concerne la fuite récurrente, route de La Boissière, elle est liée à la fragilité et à la vétusté des canalisations, des travaux de réparations sont en cours pour sécuriser cette conduite.

22. INCIVILITÉS ET TAGS

Nous avons une fois de plus constaté de multiples dégradations et incivilités, tags, déplacements de plots posés dans la traversée du village ...

Vos alertes et constats nous permettent d'intervenir rapidement et nous vous en remercions !

Ces actes sont sans doute le fait d'une minorité d'irresponsables. Des dépôts de plaintes ont été enregistrés et transmis à la gendarmerie. Tout cela réactualise le débat sur l'opportunité, ou non, de prévoir l'installation d'un système de vidéo-surveillance.



23. EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le bilan financier est en effet positif car ce principe a permis d'économiser près de 50% de consommation électrique ! Sur des périodes similaires avant et après extinction.

Une alternative a cependant été étudiée, consistant en la mise en place de LED basse consommation mais son coût exorbitant supérieur à 200 000€ nous conduit à maintenir la formule d'extinction nocturne actuelle.

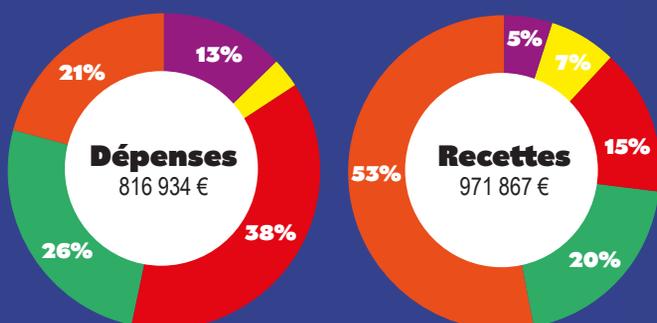
24. FINANCES COMMUNALES : BILAN DE L'ANNÉE 2022

RÉSULTATS ET COMPTE ADMINISTRATIF : ARGELLIERS

L'exercice 2022 se termine avec une pression fiscale inchangée et un programme d'investissement lourdement impacté par le groupe scolaire. Forte augmentation des charges de fonctionnement en raison notamment de l'inflation et de la hausse du coût de l'énergie. L'équilibre financier est respecté en fonctionnement, en investissement important déficit dû au non versement des subventions.

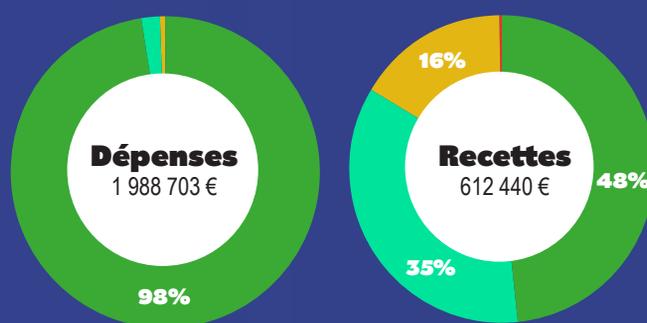
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 EN BREF

La section de fonctionnement :



Charges de personnel : 309 729 €	Impôts et taxes : 511 888 €
Dépenses d'ordre : 213 146 €	Produits des cessions : 192 500 €
Charges générales : 167 590 €	Dotations et participations : 144 272 €
Charges gestion courantes : 108 174 €	Autres recettes réelles : 69 292 €
Intérêts d'emprunts : 17 944 €	Produits des services : 53 915 €
Autres dépenses réelles : 351 €	

La section d'investissement :



Dépenses d'équipement : 1 949 120 €	Dotations et subventions : 296 776 €
Remboursement du capital : 39 369 €	Recettes d'ordre : 213 146 €
Autres dépenses réelles : 214 €	Excédents de fonct capitalisés : 100 000 €
	Autres recettes réelles : 2 518 €

Les résultats du CA 2022 :

		recettes	dépenses
Réalisations de l'exercice 2022	Fonct	971 867 €	816 934 €
	Invest	612 440 €	1 988 703 €
Report de l'exercice 2022	Fonct	101 128 €	0 €
	Invest	911 996 €	0 €
Total (réalisations + report)		2 597 431 €	2 805 637 €
Résultat cumulé		2 597 431 €	2 805 637 €
Résultat financier de clôture			- 208 206 €

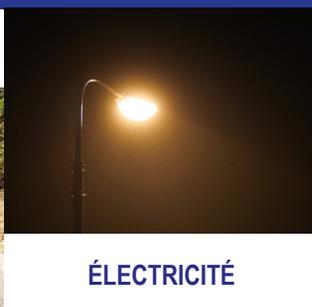
- L'excédent de fonctionnement cumulé en 2022 est de 256 062 euros.
- Le déficit en investissement cumulé de 2022 est de 464 267 euros.
- Le déficit important en investissement sera absorbé en 2023.



Réalisation des investissements

84%

Les principales réalisations de 2022 :



Recettes 2022

Les subventions, liées au groupe scolaire, n'ont pas été versées par les différents organismes en 2022, entraînant ainsi un déficit important.

Réalisations 2022

Le groupe scolaire est la principale et la plus importante réalisation de cet exercice pour un montant TTC de 1 649 130 euros. En voirie la liaison entre Cantagrils et le centre du village est achevée.

En conclusion

En 2022, la municipalité a réalisé en grande partie les prévisions du budget primitif : groupe scolaire, chemin de Cantagrils, électricité ... Nous terminons l'exercice avec un déficit important qui sera résorbé en 2023 par le versement des subventions du groupe scolaire. Les futurs projets pour 2023 seront la mise en sécurité de la route de La Boissière et l'implantation de la mairie et de la bibliothèque dans l'ancienne école.

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	605€/hab
Produit des impositions directes (fiscalité perçue)	345€/hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	974€/hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	1 953€/hab
Encours de la dette	920.36€/hab

Dotations globale de fonctionnement (versée par l'État)	135€/hab
Dépenses de personnel (DRF)	51%
Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette (RRF)	66%
Dépenses d'équipement brut (RRF)	201%
Encours de la dette (RRF)	915 762€

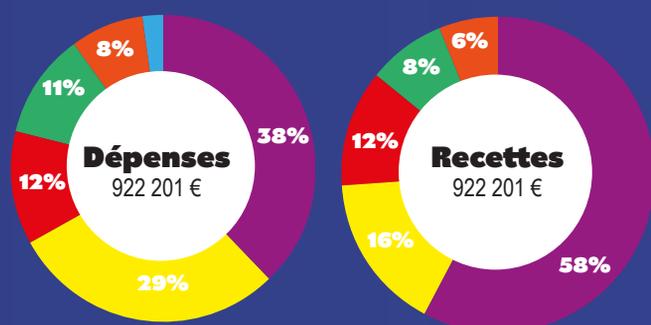
25. FINANCES COMMUNALES : PERSPECTIVES ET PROJETS 2023

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF : ARGELLIERS

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du conseil municipal du jeudi 13 avril 2023. Ce budget s'inscrit dans la continuité des engagements pris pour le mandat que vous nous avez confié.

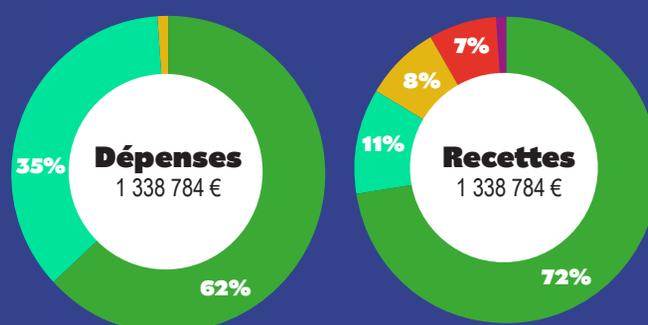
LE BUDGET PRIMITIF 2023 EN BREF :

La section de fonctionnement :



Charges de personnel : 346 500 €	Impôts et taxes : 536 677 €
Charges générales : 268 925 €	Dotations et participations : 145 328 €
Charges gestion courante : 106 686 €	Excédent antérieur : 106 060 €
Virement à section d'invest : 101 170 €	Autres recettes : 73 000 €
Autres dépenses : 76 280 €	Produits des services : 61 136 €
Intérêts d'emprunts : 22 640 €	

La section d'investissement :



Dépenses d'équipement : 834 084 €	Dotations et subventions : 967 824 €
Déficit d'invest reporté : 464 267 €	Excédents de fonct capitalisés : 150 000 €
Remboursement du capital : 40 433 €	Virement de section de fonct : 101 170 €
	Emprunt : 100 000 €
	Autres recettes : 19 790 €

Les orientations du Budget 2023

- Poursuite des investissements prioritaires
- Maîtrise de nos dépenses courantes en fonctionnement
- Aucune hausse des taux de la fiscalité en 2023

Projets d'investissement et vie de la commune :

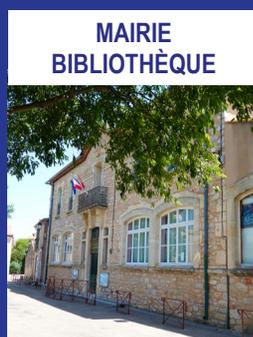


Groupe scolaire
304 864 €

Programme voirie
251 720 €

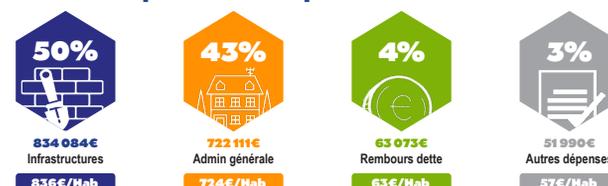
Électricité
45 000 €

P.L.U
25 000 €



**MAIRIE
BIBLIOTHÈQUE**

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023 ?



Admin générale : administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau. Infrastructures : travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études. Remboursement de la dette : remboursement dette

	Taux	Produit
Taxe foncière Bati	39.80%	387 732 €
Taxe foncière Non-Bati	71.78%	17 443 €

Pas d'augmentation des taux communaux en 2023. L'accroissement mécanique de la taxe foncière lié à la revalorisation des bases locatives, votée chaque année par le Parlement entraîne une hausse de cet impôt. En 2023 le Parlement a voté une hausse de 7.1%.

En conclusion

Le budget primitif de 2023 traduit la volonté municipale de poursuivre nos engagements avec notamment la maîtrise de nos dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière et d'un non recours à la fiscalité. Nous terminons l'aménagement du groupe scolaire avec la mise en place de jeux et d'un jardin bio. Les travaux de la mise en sécurité de la route de La Boissière débuteront quand les fuites du réseau d'eau auront été réparées. Nous lancerons les études pour la nouvelle mairie et la bibliothèque dans l'ancienne école.

Argelliers à votre service

Horaires et numéros utiles :

Les services de la mairie vous accueillent :

Lundi : 9h00-12h00 / 16h00-18h30

Mardi : fermeture

Mercredi : 9h00-12h00

Judi : 17h00-19h00 (permanence des élus sur rendez-vous auprès du secrétariat)

Vendredi : 9h00-12h00

Téléphone : 04 67 55 65 75

Allo Mairie : 06 31 72 59 50

Mail : mairie@argelliers.fr

Site : www.argelliers.fr

Services administratifs de la commune :

État civil : mariage, naissance, livret de famille, recensement ...

Demandes d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable ...

Événements associatifs ou familiaux : prêts de matériel, location de salle, soutien technique ...

L'accueil de vos enfants dans le cadre de l'ALP (garderie et cantine)

Vie quotidienne : infos, orientation ...

Recensement des personnes fragiles :

Nous souhaitons actualiser la liste de nos habitants qui peuvent avoir besoin d'assistance lors de situations exceptionnelles (canicule, neige, grand froid ...)

Pour ce faire, veuillez contacter directement la mairie.

Messe

Montarnaud : dimanche à 11h00
Argelliers, Saint-Paul, La Boissière et Vailhauquès : dimanche 9h30 et samedi 18h00
(roulement une semaine sur deux)

Bibliothèque :

Mardi : de 16h45 à 19h00
Samedi : de 10h00 à 12h00
Téléphone : 04 67 55 59 39
Mail : bibliotheque@argelliers.fr

Services publics :

Eau : La Saur 04 34 20 30 01

Dépannage 24h/24 04 34 20 30 08

Électricité : CESML 04 67 66 67 30

Service assainissement : CCVH
04 67 57 36 26

Pharmacie de garde : sur le site www.3237.fr
ou par téléphone : 32 37 (24h/24 service payant)

Correspondante Midi Libre :

Florence Gontrand : « *j'occupe depuis juin dernier la place de correspondante locale au Midi Libre sur la commune d'Argelliers. De formation initiale en sciences, je m'intéresse au domaine des langues vivantes et à l'écriture, ce qui petit à petit a réorienté mon projet professionnel. Je suis à l'écoute des acteurs locaux pour échanger sur les événements et les sujets divers en lien avec la commune. Si vous le souhaitez, vous pouvez me contacter au 06 85 95 19 13.* »

Journal d'informations municipales Notre Argelliers n°9

Octobre 2023

Responsables de la communication :

Valérie GROS, Florence LAUSSEL,
Vincent BOUBAL, Thierry AILLAUD

Imprimé en France (Occitanie) - Papier recyclable
Ne pas jeter sur la voie publique